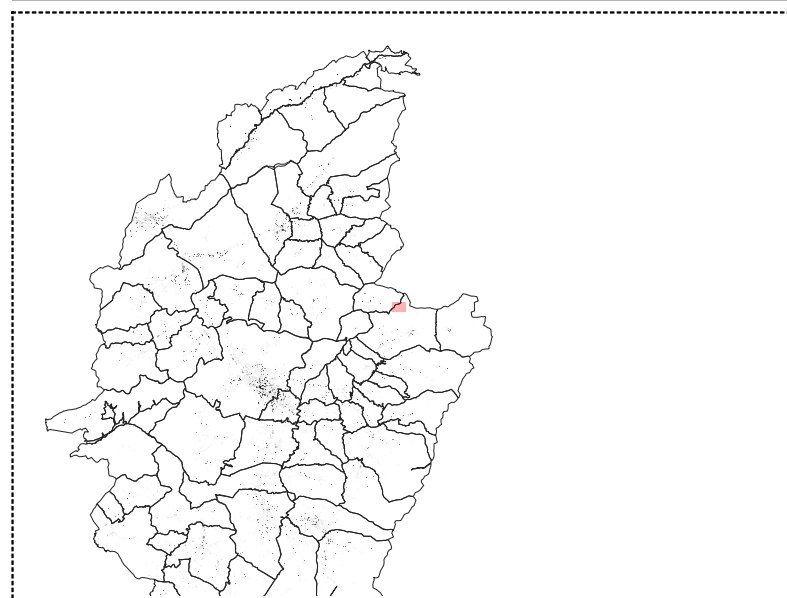
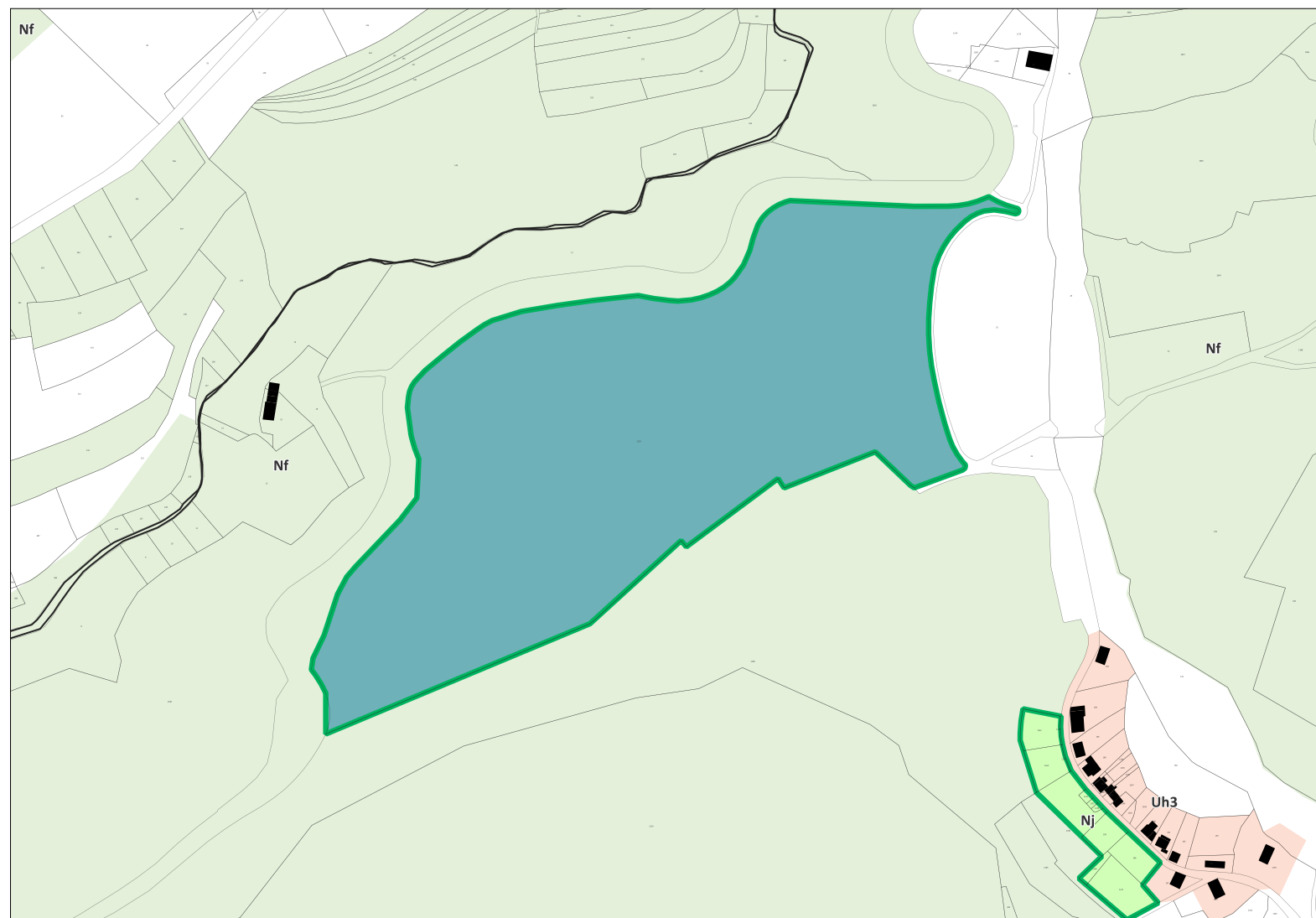




SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

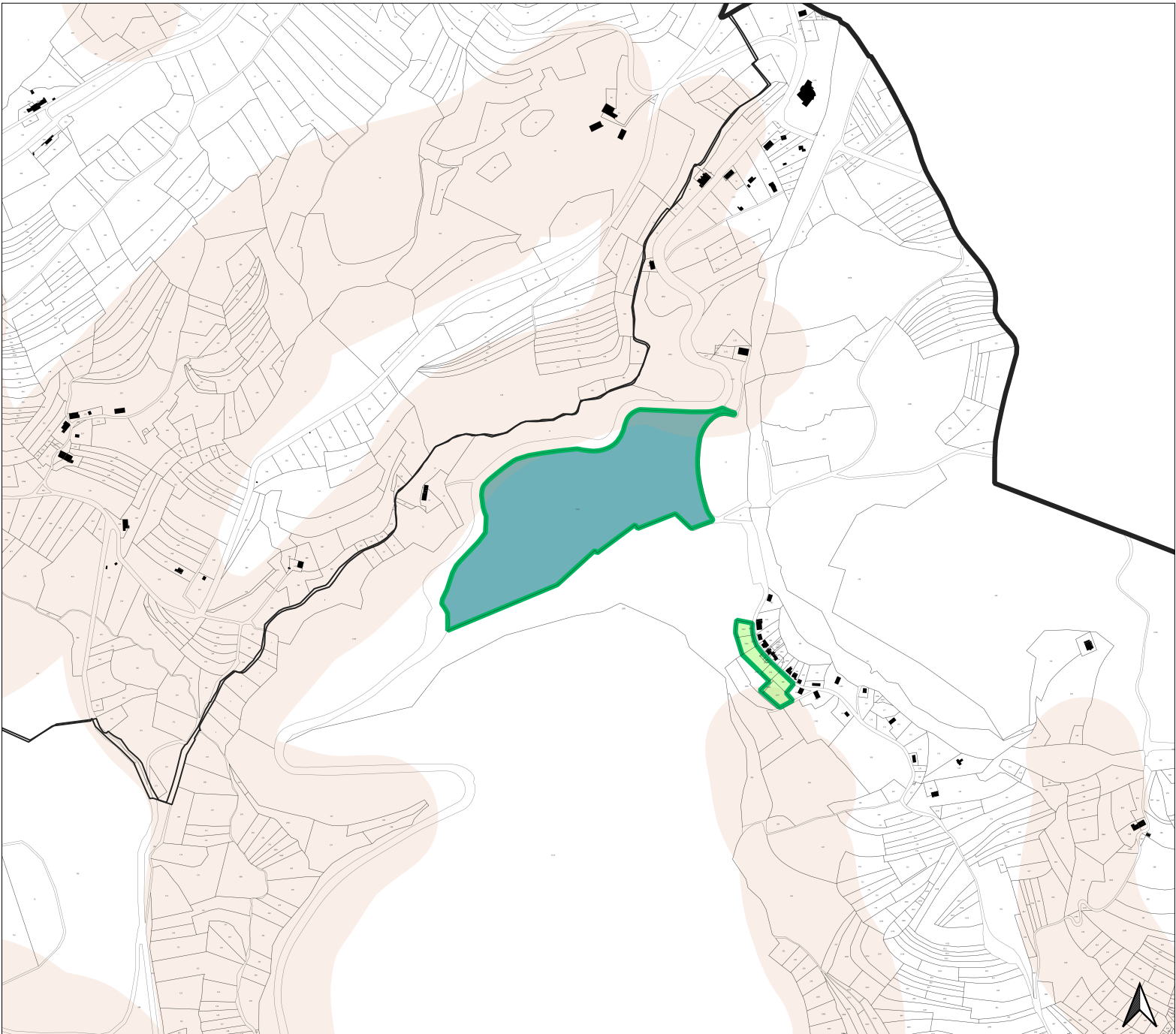
SURFACE (en ha) : 11.61

PROJET : > Site existant

> Public

> Terrain de motocross : Permettre au site de se développer



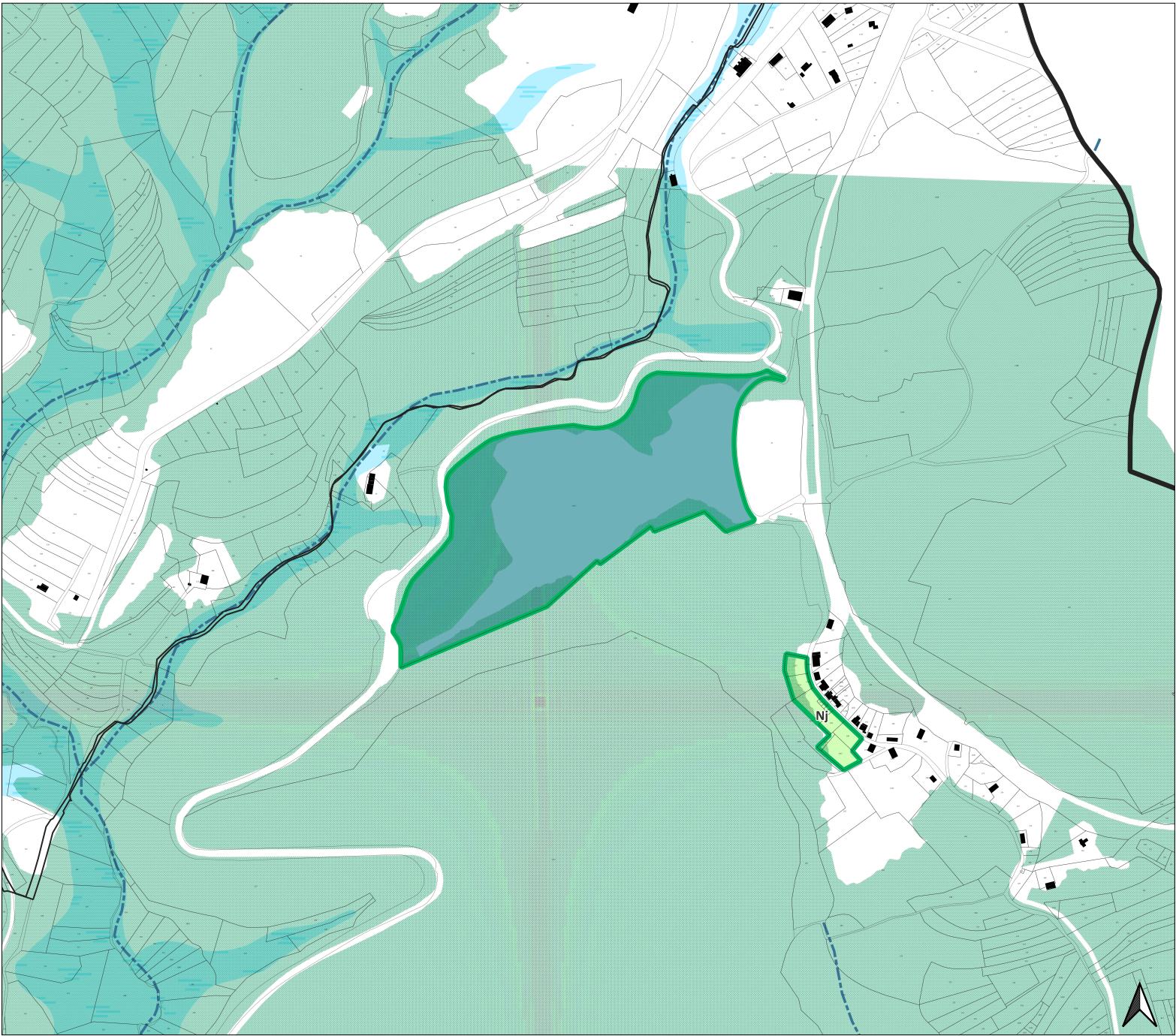


SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI
STECAL : Secteur naturel de loisirs
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction
- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

ENJEUX : Le site est concerné par une ZNIEFF 2 et un corridor forrestier. Néanmoins, le site existe déjà. Aucun impact supplémentaire n'est attendu sur les milieux.

Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

- Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

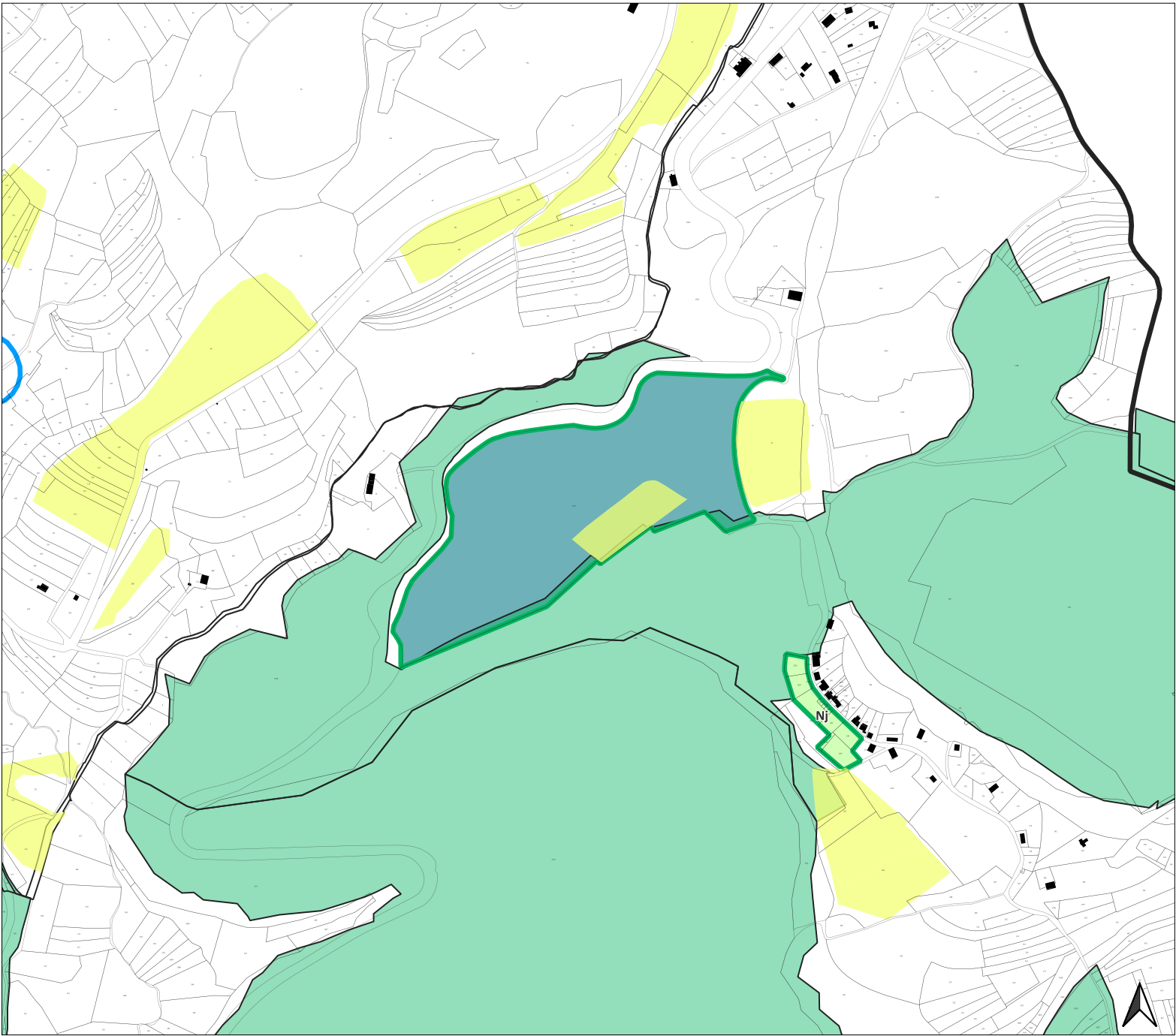
Réservoirs trame prairie

Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : NI

STECAL : Secteur naturel de loisirs

ENJEUX : Le site est concerné par des parcelles enregistrées au RPG. Le site est déjà existant. Aucun impact n'est attendu

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles
- Bâtiments agricoles
- Périmètre ICPE
- Périmètre RSD
- Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers
- ONF- Forêts Publiques